

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Février 2012.

ÉTAIENT PRÉSENTS : G. BERNARD - P. LUMMAUX - J.P MARTIN -
D. BERLAND - Mmes C. LAGARDE - L. DUPUCH - E. BAYLE - M. B.
CRAPON Mme. PETIT – Mme L. BARIBAUD - F. FERRAND - M. F. FAUX

ABSENT : J.P MAURA - J. TATARA - F. GLEYZE – H. PICHARDIE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Patrick LUMMAUX.

Le compte rendu de la séance du 26 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

En préambule Georges BERNARD rappelle que Maxime SIBE, Candidat aux élections législatives, avait sollicité une invitation afin de se présenter devant le conseil municipal dans le cadre des élections législatives 2012 et connaître le Sud Gironde.

La date du 20 février 2012 a été proposée à Monsieur SIBE, cependant, n'étant pas disponible, il doit recontacter les services de la Mairie pour une nouvelle date.

Georges BERNARD propose que l'on rencontre les candidats en invitant les communes du canton.

Le conseil municipal donne son accord pour une invitation des communes du canton à la réception des candidats aux législatives 2012.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 RPI :

➤ Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Monsieur Georges BERNARD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif.

➤ Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

➤ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

➤ Arrête les résultats définitifs.

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Mandats émis	112 101.82 €	9 877.33 €
Titres émis	67 067.38 €	2 013.54 €
Résultats 2011	- 45 034.44 €	- 7 863.79 €

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Résultat 2010	47 223.67 € Excédent	18 115.18 € Excédent
Résultat 2011	45 034.44 € Déficit	7 863.79 € Déficit
Résultat cumulés	2 189.23 € Excédent	10 251.39 € Excédent

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00



COMPTE DE GESTION RPI 2011 :

Le Conseil Municipal de CAPTIEUX :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011.
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2011 au 31 Décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 COMMUNE :

- Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Monsieur Georges BERNARD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif.
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Arrête les résultats définitifs.

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Mandats émis	935 846.07 €	333 755.18 €
Titres émis	1 122 699.91 €	385 453.18 €
Résultats 2011	183 284.98 €	51 698.00 €

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Résultat 2010	66 266.47 € Excédent	100 841.46 € Déficit
Résultat 2011	183 284.98 € Excédent	51 698.00 € Excédent
Résultats cumulés	249 551.45 € Excédent	49 143.46 € Déficit

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00



COMPTE DE GESTION COMMUNE 2011 :

Le Conseil Municipal de CAPTIEUX :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011.
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2011 au 31 Décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Admission non-valeur:

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de Monsieur le Trésorier de BAZAS pour réaliser l'admission en non-valeur d'une créance. Cette dernière s'élève à 4.69 € pour le service de l'eau

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Réhabilitation décharge de St Blaise – choix du bureau d'études chargé de la maîtrise d'ouvrage :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que six bureaux d'études ont été consultés, concernant la maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de la décharge de St Blaise. Un cabinet d'étude est à retenir afin d'établir un programme de travaux ordonnés par arrêté de Monsieur le Préfet de la Gironde.

Une seule entreprise consultée a répondu et ses propositions sont les suivantes :

Assistance à maîtrise d'ouvrage : 4000.00 € H.T 4784.00 € T.T.C

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 22000.00 € HT.

Après échange et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de retenir le cabinet TERE0 pour assurer la maîtrise d'ouvrage pour un montant de 4000.00 € HT.

- mandate le Maire pour signer le contrat d'engagement de maîtrise d'ouvrage pour des travaux de réhabilitation de la décharge de St Blaise.



INFORMATIONS DIVERSES

Courrier école demande subvention exceptionnelle – participation aux frais relatifs au voyage scolaire :

Georges BERNARD donne lecture à l'assemblée du courrier reçu de Monsieur le Directeur de l'école de Captieux, qui sollicite une subvention exceptionnelle de 1000.00 € dans le cadre du financement du voyage scolaire, prévu les 9,10 et 11 mai 2012 dans le Périgord.

Georges BERNARD fait état du plan de financement joint au courrier et demande au conseil municipal de se prononcer sur cette aide exceptionnelle de 1000.00 €.

Denis BERLAND après avoir entendu l'exposé du Maire sur le plan de financement, note que le groupement laïque pourrait faire un effort dans sa participation, cependant il est d'accord pour que le conseil municipal octroie une aide de 1000.00 € pour ce voyage.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à verser la somme de 1000.00 € pour la participation financière au voyage de 2012.

Limites d'agglomération – projet d'arrêté :

Denis BERLAND précise qu'un automobiliste a contesté auprès de la Gendarmerie de Captieux, une contravention qui lui a été dressée dans le bourg de Captieux, concernant une vitesse excessive.

Denis BERLAND indique que la Gendarmerie de Captieux a sollicité les services de la mairie, pour obtenir une copie de l'arrêté instaurant les limites d'agglomération. Les services de la Sous-Préfecture ne retrouvant pas de trace de ce document il y a lieu d'établir un projet d'arrêté notamment pour la sortie de l'agglomération route de Mont de Marsan ou un panneau de limitation à 70 KM/H est mal positionné.

Denis BERLAND propose de déplacer l'entrée de l'agglomération juste avant la cité Brémontier.

Frédéric FAUX propose de prendre un arrêté avec les entrées et sorties d'agglomérations existantes, ainsi la vitesse sera limitée à 50KM/H et la sortie de la cité Brémontier sera sécurisée ainsi que l'arrêt de bus qui se trouve sur la D 932 à la sortie de la cité Brémontier.

Georges BERNARD rappelle que le Préfet de la Gironde a proposé des locations de radars pédagogiques qui peuvent être à la disposition des communes qui le souhaitent. Il suffit de faire une demande à la préfecture afin de connaître les disponibilités.

Georges BERNARD précise que si le conseil municipal décide de laisser les entrées et sorties d'agglomérations existantes, le panneau de limitation de vitesse à 70KM/H devra être supprimé et il sera utile de rappeler la limitation à 50KM/H.

Denis BERLAND propose également de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération Route de Lucmau.

Bruno CRAPON profite de cette discussion et fait part que le panneau de stop situé à l'angle de la pharmacie est petit et dangereux. En effet, le panneau est positionné en hauteur et peu visible.

Denis BERLAND propose de voir comment positionner ce panneau pour sécuriser ce carrefour. Il indique qu'il y a encore des panneaux d'indication à positionner, c'est un peu compliqué car le fléchage n'est pas toujours correct.

Liliane BARIBAUD fait remarquer que le panneau d'entrée du lotissement des cigales qui a été installé récemment est très mal positionné car les véhicules qui arrivent de la RN524 ne voient pas ce panneau, elle précise que compte tenu du fléchage, le panneau ne pouvait pas être édifié à un autre endroit.



Commune de CAPTIEUX

Mairie de CAPTIEUX
33840 – CAPTIEUX

Tel : 05 56 65 60 31
Fax : 05 56 65 65 66

contact@captieux.fr
www.captieux.fr

CAUE – Appel de cotisations 2012 :

Georges BERNARD fait état du courrier reçu du Président du CAUE concernant l'appel de cotisation de l'année 2012. Georges BERANRD précise que le CAUE intervient auprès des Collectivités Territoriales en matière de conseils architecturaux, juridiques, etc... nous les avons sollicités pour les travaux d'aménagement de l'école, le CAUE nous accompagne également pour le plan de paysage et dans notre démarche PLU.

Georges BERNARD propose donc que la commune s'acquitte de la cotisation de 122.00 € pour l'année 2012.

Le conseil municipal émet un avis favorable concernant le paiement de 122.00 € au profit du CAUE.

Nettoyage de la forêt communale :

Denis BERLAND précise à l'assemblée que la commune a fait procéder à un nettoyage de la forêt communale suite à la dernière tempête. La CAFSA a donc coupé des bois d'industrie chablis – résineux et des pins maritimes, le montant de cette vente s'élève à 7741.50 €.

L'entreprise BOIS ET FORETS SUD ATLANTIQUE ayant coupé par erreur des chênes appartenant à la commune, propose une vente de 150.00 €.

Denis BERLAND précise que dans le même contexte, il propose en partenariat avec les chasseurs de nettoyer environ 200 mètres de la piste de « TRIAT » et de rétablir l'assise du chemin.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

SCOT :

Patrick LUMMAUX rappelle qu'il est élu référent au SCOT il a donc participé avec Georges BERNARD à trois journées de formation organisées par le cabinet ECOVIA, cent quatre-vingt communes participent à ces ateliers.

Patrick LUMMAUX précise que les objectifs du SCOT prendront en compte la démographie avec une incidence sur l'économie.

Frédéric FAUX rappelle que le problème économique actuel est dû à la concentration des entreprises dans la périphérie de Bordeaux.

Georges BERNARD rappelle que les objectifs du SCOT sont un projet de territoire sur les dix prochaines années, le SCOT aura pour but de définir les conditions de développement et d'aménagement du territoire (logement, services, mobilité, loisirs, etc ...) et propose à tous de prendre connaissance des documents de la formation disponibles en mairie.

Forêt d'Art Contemporain :

Georges BERNARD rappelle les différents échanges concernant une adhésion à l'association Forêt d'Art Contemporain. Il précise que le conseil municipal doit se prononcer sur l'inscription de la commune de Captieux dans cette démarche. Il rappelle que chaque année un Directeur Artistique est engagé par l'association.

La commune répondra aux questions pratiques que posera l'accueil d'artistes en résidence qui s'engage dans cette démarche financièrement (montant peu élevé) mais surtout en félicitant la création sur place d'une œuvre (hébergement prêt de matériel, partage du projet avec la population...).

Georges BERNARD propose qu'un responsable de l'association vienne exposer le but de cette structure.

Frederic FAUX précise qu'il n'apprécie pas forcément les réalisations d'Art Contemporain, cependant il n'est pas contre cette démarche.

Le conseil municipal accepte d'adhérer à cette association et s'inscrit dans cette démarche.



Commune de CAPTIEUX

Mairie de CAPTIEUX
33840 – CAPTIEUX

Tel : 05 56 65 60 31
Fax : 05 56 65 65 66

contact@captieux.fr
www.captieux.fr

Comice Agricole :

Georges BERNARD précise qu'une réunion organisée par l'association du comice aura lieu à captieux le 01 mars 2012 à 20h30, il invite le conseil municipal à participer à cette réunion qui est ouverte à tous.

Frédéric FAUX indique qu'il a reçu une convocation pour le 29 février 2012 sans ordre du jour !

Georges BERNARD précise que la réunion du 29 février 2012 concerne l'organisation de cette manifestation, chaque président d'association a été convié et pourra faire part de ses idées pour la préparation de la journée du 25 aout 2012.

Georges BERNARD rappelle qu'un premier concours forestier aura lieu la deuxième quinzaine d'avril et il propose de mettre à disposition des pins appartenant à la commune.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Plan de Paysage – restitution du dossier par le bureau d'étude :

Georges BERNARD informe l'assemblée que le bureau ARCADIE restituera le dossier du Plan de Paysage le 08 mars 2012 à 19h00. Dans l'après-midi le bureau d'étude restituera le dossier aux personnes qui ont participé aux différents ateliers, à 19h00 une réunion publique sera organisée pour la population de Captieux. Georges BERNARD souhaite que l'ensemble du conseil municipal soit présent à cette réunion.

PLU – Réunion de travail :

Georges BERNARD précise qu'une réunion de travail s'est déroulée le lundi 06 février 2012 avec Agnès JARILLON du Cabinet METAPHORE, un point a été fait sur l'avancement du dossier PLU.

Le cabinet METAPHORE a pris en compte les modifications de certaines zones et doit rédiger un nouveau plan de zonage.

Entretien avec un groupe de parents d'élèves :

Liliane BARIBAUD fait part d'une rencontre qui a eu lieu avec les parents d'élèves et des élus de la municipalité et souhaite avoir des informations sur cette réunion.

Georges BERNARD précise qu'une partie des membres du bureau de l'association ont participé à cette rencontre, Patrick LUMMAUX et Georges BERNARD ont reçu ce groupe de parents un soir afin de travailler ensemble sur le temps du repas du midi et éventuellement la confection des menus.

Georges BERNARD précise que les parents d'élèves proposent d'installer une boîte à idées qui sera à la disposition de tous les parents qui souhaitent transmettre une information ou faire part de remarques ou d'observations. Ils proposent également de transmettre par l'intermédiaire des enfants, un questionnaire à destination des parents.

Frédéric FAUX souligne qu'il est très difficile de rédiger un questionnaire.

Liliane BARIBAUD pense qu'il faut ouvrir une discussion avec les parents d'élèves, être à l'écoute et pourquoi ne pas être présent à la sortie de l'école ??

Georges BERNARD répond que la discussion est ouverte avec les parents d'élèves, il faut maintenant leur laisser le temps de mettre en place les propositions faites lors de la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

